

## Prix – cotation - consommation

### ➤ Actions en faveur de l'obtention d'un prix rémunérateur pour les éleveurs ovins : stratégie de la FNO

La filière élevage est en crise. Des actions syndicales sont menées depuis plusieurs semaines dans toute la France pour faire comprendre aux Pouvoirs publics, aux acteurs des filières et au grand public l'urgence de la situation et le désespoir des éleveurs face à des prix beaucoup trop bas !

Bien qu'elle ne soit pas dans la même situation de détresse que les filières bovine, porcine et lait, la production ovine, est fragile car encore convalescente.

Face à la baisse des prix de l'agneau depuis plusieurs semaines et au contexte de crise de l'élevage d'une manière générale, le conseil d'administration de la FNO du 9 juillet 2015 a décidé de s'inscrire et d'inviter les producteurs ovins à participer aux actions syndicales menées par la FNSEA et JA pour la défense du prix.

**Si la FNO revendique l'obtention d'un prix rémunérateur et garantissant de réelles perspectives de croissance pour les éleveurs de moutons, elle invite également tous les consommateurs à manger de l'agneau français.**

Elle rappelle que l'agneau français, c'est :

- **Pour le consommateur :**
  - une viande d'une **traçabilité** sanitaire irréprochable grâce à l'identification électronique de nos animaux,
  - un grand nombre de **signes officiels de qualité** (près de 50 % des éleveurs sont engagés dans des démarches de qualité)
- **Pour la collectivité :**
  - le maintien d'une présence humaine, d'une dynamique économique et d'emplois en zones rurales,
  - une présence que seul l'élevage ovine peut assurer dans les endroits les plus reculés,
  - l'entretien des paysages, le maintien des espaces naturels ouverts et donc une contribution à la lutte contre les incendies, l'entretien des pistes de ski, ...

Pour redynamiser la consommation de viande d'agneau, dans un contexte de baisse structurelle, et pour mettre en avant la production française, la FNO et Interbev Ovins ont mis à disposition des éleveurs des pancartes et des autocollants qui ont été installés dans les fermes et dans des zones stratégiques durant la période de congé estival. Nous devons également tous veiller à ce que les distributeurs jouent la carte de l'agneau français en le mettant en avant dans les rayons des grandes surfaces en utilisant les logos « Viande Ovine Française » et « Viande d'Agneau Français » créés par Interbev Ovins.

**Manger de l'agneau français, c'est préserver de nombreux emplois en France et maintenir le dynamisme de nos campagnes !**

La FNO a également envoyé pendant l'été un courrier à tous les opérateurs de France pour les inciter à réviser leur politique de prix, à valoriser l'origine France sur tous leurs produits (utilisation des logos Viande Ovine Française et Viande d'Agneau Français) et à réfléchir à la mise en place d'une contractualisation multi-partenariats, tout au long de la chaîne alimentaire, de l'amont à l'aval.

## Rappel de la stratégie mise en place par la FNO et décidée lors du CA du 9 juillet dernier :

- ➔ S'inscrire pleinement et participer aux actions syndicales de la FNSEA et des JA sur la défense du prix ;
- ➔ Communiquer largement sur l'origine France auprès des consommateurs et des opérateurs : à l'aide des panneaux et des autocollants « **Soutenez nos éleveurs, mangez de l'agneau français** »
- ➔ Envoi d'un courrier aux opérateurs du milieu de filière et aux distributeurs pour les alerter sur la situation et la nécessité pour les éleveurs d'obtenir un prix rémunérateur.
- ➔ En septembre, **rencontre des opérateurs de l'aval pour faire un bilan des actions de l'été.**

## Angles de communication

- ➔ Communiquer sur l'intérêt de **CONSOMMER de l'AGNEAU FRANCAIS**
- ➔ Inciter les grandes surfaces à **METTRE EN AVANT l'AGNEAU FRANCAIS**

### ➤ Crise de l'élevage – plan de soutien

En raison de la crise actuelle et de la détresse d'un grand nombre d'éleveurs, les Pouvoirs publics ont proposé le 22 juillet dernier un plan de soutien à l'élevage français. Même si ce plan n'offre pas de réponse immédiate aux problèmes structurels des filières d'élevage, il a le mérite d'apporter une bouffée d'oxygène aux éleveurs les plus en difficulté.

A la demande de la FNO, et bien que non cités directement, les éleveurs ovins en situation de surendettement pourront prétendre aux mesures d'urgence de ce plan de soutien.

Nous attirons votre attention sur le fait que les priorisations des dossiers se font localement dans les départements. Il est donc important de se rapprocher des DDT et des cellules d'urgence.

Une instruction aux Préfets est en cours pour préciser les dispositions sur le FAC avec « une priorisation des dossiers qui se fait localement au-delà des filières bovines et porcines ».

**IL EST PRIMORDIAL DE VOUS RAPPROCHER DES INSTANCES SYNDICALES HORIZONTALES DE VOTRE DEPARTEMENT POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES MOUTONNIERS.**

### ➤ Mobilisations des 3 et 7 septembre 2015

Comme vous le savez sûrement, une mobilisation d'envergure nationale est organisée par la FNSEA et JA le jeudi 3 septembre 2015 à Paris.

Le plan de soutien à l'élevage français présenté par le Gouvernement le 22 juillet dernier est considéré comme insuffisant. C'est une première réponse, mais son ampleur et son contenu ne sauraient apporter un point final à la crise ni une réponse à l'attente des éleveurs français.

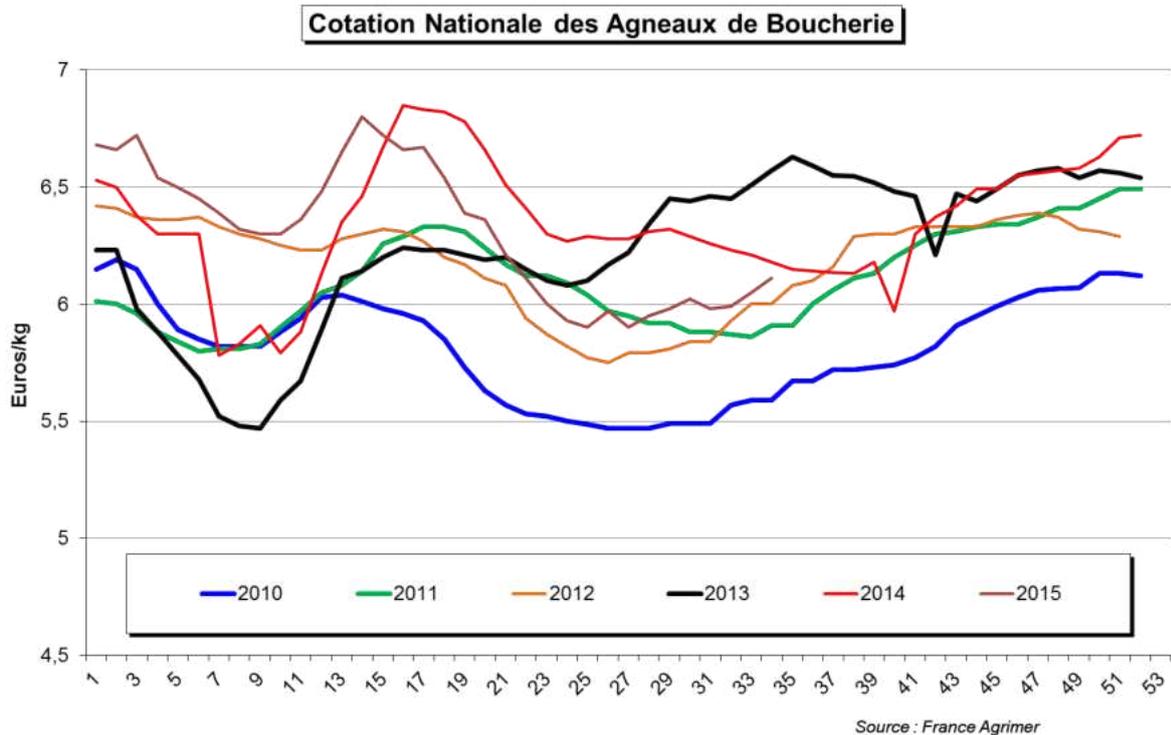
C'est pourquoi, la FNSEA et Jeunes Agriculteurs ont pris l'initiative d'une action nationale la première semaine de septembre, semaine qui débouchera, le 7 septembre, sur le Conseil des Ministres de l'Agriculture à Bruxelles.

**Le 3 septembre, les éleveurs de France sont attendus nombreux à Paris pour montrer leur détermination et exiger des réponses claires et des signaux fermes sur l'avenir de notre métier et l'ambition agricole de la France.**

Pour la filière ovine, cette manifestation « tombe mal » puisqu'elle est prévue le même jour que le salon national du mouton, Tech-Ovin !

**Il est cependant primordial pour la FNO que la production ovine soit présente à cette mobilisation générale car les revendications portées par la FNSEA et JA nous concernent tous !** C'est pourquoi nous tenions à vous informer que la FNO soutient pleinement cette manifestation et sera bien représentée le 3 septembre à Paris, aux côtés de tous les éleveurs de France !

## ➤ Cotations



Pour la semaine 34 (du 17 au 13 août), le prix moyen pondéré des agneaux était de **6.11 €/kg de carcasse**, soit **-1.1 %/2014 (-7 centimes)** et **-7,5 %/2013 (-46 centimes)**, sachant que pour ces 2 années les prix étaient assez élevés sur cette période en raison du manque d'agneaux.

## Prédation

### ➤ Avancée du dossier

La FNO, la FNSEA et les JA, accompagnés d'une délégation de la FRSEA et JA PACA ont été reçus par le Préfet des Hautes Alpes ainsi que par des représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie le 21 juillet à GAP à l'occasion de la manifestation contre la prédation « Laissez-nous vivre ». La présence des représentants des ministères montre la prise de conscience des pouvoirs publics de l'urgence de la situation, la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal s'étant elle-même invitée à la réunion par téléphone pendant 25 mn pour échanger avec la délégation, confirmant ainsi sa volonté de mettre tout en œuvre pour que les 36 loups pouvant être prélevés le soient avant l'automne.

La présence du président de la FNSEA au côté de la FNO a été particulièrement appréciée, d'autant plus aux vues de l'actualité de ces dernières semaines !

### Point sur les avancées :

#### 1/ actions court terme : niveau français = **OBJECTIF : 36 LOUPS AVANT L'AUTOMNE !**

- sur proposition du Préfet des Hautes Alpes : une coordination de tous les préfets pour une mise en place des arrêtés (juridiquement irréprochables) et battues administratives
- une professionnalisation des acteurs dans la gestion du loup, avec équipements adaptés à l'appui (hélicoptère pour repérage des meutes, fusils à lunettes à visées nocturnes)
- aucun retard concernant les acomptes des mesures de protection
- une convocation par la ministre de l'environnement des chasseurs, de l'ONCFS et des lieutenants de louveterie pour améliorer la gestion du loup.

#### 2/ actions moyen et long terme : niveau français et européen

- la problématique du loup en élevage ovin a été inscrite dans le plan de soutien à l'élevage français
- la ministre a engagé une démarche pour déclasser le loup de la convention de Berne

- un colloque sur les grands carnivores est organisé au niveau européen le 15 septembre prochain, les parlementaires européens que nous avons contactés suivent le dossier et Emmanuel Coste est notre correspondant
- les ministres de l'Agriculture français et italien ont fait porter à l'ordre du jour du prochain conseil des Ministres agricoles de l'Europe la question des grands carnivores.

**Ces annonces courageuses vont dans le bon sens mais nous serons néanmoins extrêmement vigilants sur leur mise en œuvre et particulièrement sur le prélèvement des 36 loups et demanderons des comptes régulièrement à la Ministre qui a une obligation de résultats.**

Au cours de l'été et suite à ces différentes rencontres entre la FNO et des représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, la Ministre de l'Environnement a fait parvenir aux Préfets concernés par la prédation les courriers relatifs au changement de statut du loup dans la Directive Habitats en date du 27 Juillet dernier, courriers adressés à l'attention du commissaire européen en charge de l'environnement Karmenu VELLA et pour la convention de Berne à l'attention du secrétaire général du conseil de l'Europe Thorbjorn JAGLAND.

De même, une note d'instructions très précise a été adressée aux Préfets concernant l'application du nouveau décret en date du 1er juillet 2015 et ses évolutions, en leur demandant de réunir dans chaque département, les agents de l'ONCFS, le Président des Chasseurs et les Louvetiers. Le préfet de Rhône Alpes, coordonnateur du plan national loup, est chargé de faire remonter à la Ministre les propositions nécessaires pour améliorer l'efficacité des actions dans l'organisation de la défense des troupeaux, le soutien aux éleveurs et de pouvoir fournir les équipements nécessaires.

**Il est essentiel que les départements se rapprochent de leur Préfecture pour s'assurer que les instructions de la Ministre ont été suivies localement !**

#### ➤ « Rencontres de la Montagne » au Col du Glandon

En 2014, les maires des communes de Saint Colomban des Villards, Saint Alban des Villards, Allemont, Vaujany, Saint Sorlin d'Arves et Saint Jean d'Arves, ont organisé des Etats généraux ayant pour titre « le pastoralisme et les loups ». La pression sur les éleveurs et bergers était trop forte et il était impossible de ne pas réagir face à leur détresse. C'est sur les terres du Col du Glandon, à la frontière entre les départements de l'Isère et de la Savoie, aux confins des 3 vallées qui le desservent, que se sont tenus ces « Etats Généraux ». Ils ont réuni de nombreux élus, professionnels du tourisme, éleveurs, organismes professionnels agricoles... représentant 12 départements. De cette rencontre et des échanges où chacun a pris le temps d'écouter l'autre, est née une motion dite « motion du Glandon » rédigée avec la collaboration de la Fédération des Alpages de l'Isère et du CERPAM. Cette motion a été transmise aux ministères de l'Agriculture et de l'Environnement.

Au 11 juin 2015, 307 collectivités de la Savoie, de l'Isère, de la Drôme, des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes ainsi que l'association nationale des maires de stations de montagne (ANMSM) et l'ANEM ont pris une délibération de soutien à cette motion.

C'est la gestion opérationnelle de la prédation qui est en cause et au-delà, c'est toute la question de l'aménagement du territoire et de l'économie montagnarde et rurale qui se pose.

Le travail engagé et le constat d'échec dans la gestion du loup méritaient un nouveau rendez-vous pour peser dans le débat et dire haut et fort **« Pour la sauvegarde de l'économie pastorale face aux loups : il y a urgence ! »**, titre de la **nouvelle Motion rédigée au Col du Glandon lors des « Rencontres de la Montagne » organisées le 22 août 2015.**

Michèle Boudoin, présidente de la FNO, s'est personnellement rendue à ces rencontres pour représenter la FNO et poursuivre le travail engagé avec les différents acteurs sur ce dossier de la prédation.

Vous trouverez sur le site [www.lesleveursfaceauloup.fr](http://www.lesleveursfaceauloup.fr) cette nouvelle motion ainsi que la conférence donnée lors de ces « Rencontres de la Montagne » par Michel Meuret au nom des 34 scientifiques ayant signés la tribune « Loups : Plaidoyer pour des écosystèmes non désertés par les bergers ».

## ➤ Paiement des mesures de protection

Concernant les demandes d'acomptes pour les mesures de protection des troupeaux (mesures 323C1), le ministère de l'Agriculture nous a transmis de nouvelles informations :

- Le ministère a validé avec l'Association des Régions de France la "feuille de calcul" pour engager les dossiers, le guide méthodologique ainsi que le modèle de décision attributive de l'aide
- les conseils régionaux (autorité de gestion du FEADER) doivent sur la base de leur délibération (ouvrant la mesure et définissant le cadre d'intervention) demander à l'ASP de mettre en place l'outil qui permettra d'engager les dossiers (il y a des paramétrages spécifiques à chaque région tel que le plafonnement du nombre de troupeaux par GP)
- les DDT pourront ainsi saisir les dossiers et procéder aux engagements juridiques (date prévue : à compter du 17/09)
- en parallèle, le ministère travaille sur le module "paiement", l'objectif étant de pouvoir débiter les paiements au mois d'octobre (et avant si possible).

## FCO : nouveau protocole bilatéral franco-espagnol

Le risque de diffusion de la fièvre catarrhale ovine (FCO) est élevé en Europe et suite aux différentes alertes de ces derniers mois, l'accord bilatéral franco-espagnol concernant les mouvements de bovins et d'ovins destinés à l'engraissement ou à l'élevage et issus de zones réglementées en matière de FCO a été renégocié le 24 juin dernier.

A retenir : les mouvements des bovins et les ovins en provenance des zones réglementées espagnoles vis-à-vis des sérotypes 1-4 et 4 sont autorisés si :

- les animaux sont vaccinés (on considère qu'un animal est vacciné lorsqu'il s'est écoulé plus de 10 jours et moins d'un an depuis le moment où l'animal a reçu la ou les doses nécessaires en cas de primovaccination ou lorsque l'animal a reçu le rappel de vaccination dans un délai maximal d'un an suivant la vaccination précédente) **ET** proviennent de troupeaux vaccinés ; la date de vaccination et le vaccin utilisé doivent être mentionnés sur le passeport ou un document annexé ;

**OU**

- les animaux sont testés par PCR après 14 jours de protection vectorielle (mention du test fait et du résultat sur le certificat accompagnant les animaux) **ET** présence d'un document annexé précisant l'insecticide utilisé, sa dernière date d'application et le temps d'attente ;

**OU**

- uniquement pour les bovins, s'il s'agit de veaux âgés de moins de 70 jours **ET** nés de mères vaccinées : attestation de vaccination mentionnée sur le certificat ;

**ET**, dans tous les cas, les moyens de transport doivent être désinsectisés.

## Une rentrée sous le signe d'Inn'Ovin

Pour présenter le 3<sup>ème</sup> opus de son plan de recrutement « Inn'Ovin », l'ensemble des acteurs ovins se mobilise lors des grands rendez-vous de la rentrée : Tech'Ovin à Bellac (2 et 3 septembre), Space à Rennes (15 au 18 septembre) et Sommet de l'Élevage à Cournon-d'Auvergne (7 au 9 Octobre).

La filière ovine sera présente à travers un **stand d'information** et de **nombreuses animations** : *conférences, démonstrations, concours...*

## Un stand pour présenter le programme « Inn'Ovin »...

Le programme Inn'Ovin est la suite de la Reconquête Ovine. A travers ce nouveau plan triennal, l'ensemble de la filière ovine reste unie et mobilisées pour relever les défis de demain :

- Produire plus d'agneaux et plus de lait pour satisfaire la demande et ainsi créer plus d'emplois sur l'ensemble du territoire.
- Accroître le revenu des éleveurs tout en améliorant leurs conditions de travail et donc l'attractivité du métier d'éleveur ovin.

## ... et de nombreuses animations pour montrer ses différentes facettes

### **A TECH'OVIN**

L'édition 2015 de Tech'ovin reprend le slogan d'Inn'Ovin : « la filière ovine recrute », dont l'ensemble des manifestations proposées sont sous l'égide de ce nouveau programme. A noter :

- Démonstrations des outils techniques tels qu'Oviplan, TEO, OVALL, Cap'2ER, contention, tri, identification électronique et échographie...
- Lancement du plan d'actions du C2OR du Sud-Ouest et signature de la charte régionale ovine,
- Sessions d'accueil d'actifs pour les porteurs de projet ovins de toute la France,
- Des conférences autour de l'emploi, des réseaux d'élevage, des changements climatiques, des repères économiques...
- De nombreuses mini-conférences...

### **Au SPACE**

- Démonstrations des outils techniques tels qu'Oviplan, contention, tri, identification électronique et échographie...
- Initiations aux Ovinpiades,
- Conférences, et notamment :

**« Inn'Ovin, la filière ovine recrute » : Vendredi 18 septembre** de 10h30 à 12h30 salle B espace Europe.

### **Au SOMMET DE L'ELEVAGE**

- Démonstrations des outils techniques tels qu'Oviplan, identification électronique, échographie, chien de troupeau, tonte...
- Concours et présentation des agneaux et des races
- Initiations aux Ovinpiades,
- Conférences, et plus particulièrement :

**« Osez le salariat en élevage ovine » : Mercredi 7 octobre** de 14h00 à 16h30

Cette conférence a pour objectif de vulgariser le travail partagé et de dédramatiser le salariat. Au programme : retour d'expérience de travail en groupe, formation des salariés, coût de la main d'œuvre, table ronde.

**« Signaux au vert pour l'élevage ovine » : Jeudi 8 octobre** de 14h00 à 16h00

Cette conférence a pour objectif d'expliquer le contexte de la filière ovine et les enjeux à relever.

## **A NOTER DANS VOS AGENDAS**

➤ **Tech'Ovin** : la 9<sup>ème</sup> édition du salon national du mouton se tiendra cette année les 2 et 3 septembre à Bellac.

➤ **SPACE** : du 15 au 18 septembre 2015

➤ **Sommet de l'élevage** : du 7 au 9 octobre 2015

➤ **Conseil national**

Le conseil national de la FNO se tiendra cette année le jeudi 10 décembre, à Paris (CISP Maurice Ravel).

➤ **Congrès**

Le congrès FNO 2016 aura lieu les 21 et 22 Avril à SAINT-MALO.